



Le Petit Magnytillois



La soirée du 13 au 14 juillet a été très festive et appréciée de tous les 150 magnytillois qui avaient répondu favorablement à l'invitation de la municipalité.

Le buffet dînatoire a fait le régal de tous et l'orchestre Blue Night était au diapason, ce qui a donné une ambiance de fiesta, un moment de joie partagée qui a fait du bien en cette période compliquée.

La bonne humeur était générale et nombreux furent les bénévoles qui ont apporté leurs concours à l'équipe municipale pour une organisation parfaite, un comité des fêtes spontané en quelque sorte.

Les festivités avaient commencé de belle façon l'après-midi avec les animations pour enfants et parents que l'association les lutins de Magny et sa présidente Julie savent si bien concocter.

Ces moments de fête commune contribuent au bien-être général et de chacun. Les cérémonies, les fêtes, les soirées et manifestations sportives et associatives permettent de laisser de côté les tracasseries du quotidien et de se rencontrer, de prendre le temps de partager des moments de détente ensemble.

Pour un village agréable à vivre !



Ce n'était pas un poisson d'avril. Pourtant, le lundi 1^{er} avril, suite à des pluies continues tout le week-end de Pâques, la Norges est sortie de son lit et a envahi partiellement la rue de l'Abreuvoir, la rue du Marais et la route de Chevigny. Le site du lac de la Tille a été également impacté par cette inondation qui est restée limitée, très ponctuelle et n'a pas causé de dégâts. Juste un petit rappel de la force des éléments naturels...

Autre histoire d'eau :



Le kit économiseur d'eau offert gratuitement par Dijon Métropole a connu un grand succès le 25 juin auprès des nombreux habitants de Magny-sur-Tille qui l'avaient réservé. Ce kit, une fois installé, permet de réduire le débit d'eau de vos robinets et douches contribuant ainsi à réduire sa consommation sans perte de confort. Et faire un geste pour l'environnement et garder du pouvoir d'achat.

L'Edito du Maire

Le monde devient de plus en plus compliqué : aléas climatiques, risques sanitaires et environnementaux, insécurité, incertitude politique ...

Chacun le vit à sa manière et a pu exprimer dernièrement ses craintes et/ou ses espoirs lors des élections et finalement... tout ne va pas changer d'un coup.

Oui, il y aura encore bien des difficultés, des incompréhensions, des tensions. Mais pour autant, la vie continue et avant tout, elle est ce que nous en faisons. Face à des finances qui demandent une gestion de plus en plus fine, présence, résilience, sobriété et adaptation guideront nos actions.

Votre municipalité poursuivra ses projets d'embellissements et notamment la future place de la Norges et la renaturation de la place de l'église.

Le village se développe aussi raisonnablement avec la fin du quartier La corvée Verte 2 et ses nouveaux habitants que nous accueillons avec plaisir en attendant ceux de la nouvelle rue des Poiriers Verts entre rue de l'Abbayotte et rue de Malte.

En toute responsabilité, nous lutterons contre ceux qui commettent des incivilités et nous apporterons soutien et aide aux forces vives du village pour Magny agréable à vivre.

Remerciements pour l'implication et la contribution à notre bien vivre ensemble aux associations, aux écoles, aux agents, aux élus et à tous les bénévoles de notre village.



Le 27 avril, inauguration du parcours de santé de l'étang de la garenne avec une partie des forces vives du village et le conseiller départemental G. Ruet

Les travaux dans le village

Le bâtiment « Cœur de Magny » de Coop Habitat Bourgogne a pris forme derrière la mairie et les 12 appartements devraient être livrés fin 2024 - début 2025, quelques-uns sont encore disponibles pour un achat.



Comme prévu, la commune est devenue propriétaire du local de 130 m² au rez-de-chaussée. Elle est toujours à la recherche d'un médecin et autres professionnels de santé ou à défaut d'autres activités de service.

La future place publique de la Norges occupera tout l'espace devant le bâtiment et derrière la mairie reliant les 2 écoles d'un cheminement doux et arboré. Le marché public va être lancé et les travaux devraient débuter fin 2024.

Presque tout le village est désormais à 30 km/h sauf une portion de la rue du Château sur la route d'Izier restée à 50 km/h. Cette vitesse limitée de 30 km/h permet d'assurer la sécurité dans de nombreux endroits étroits ou sinueux et n'ayant quasiment pas de trottoirs, facilite la circulation à vélo en l'absence de piste cyclable et offre un cadre de vie apaisé, moins bruyant.

L'ilot franchissable qui n'est pas un rond-point, a été finalisé en même temps que la réfection de la rue du Moulin et la zone 20 devant l'école primaire par les services de Dijon métropole.



Actualités des écoles



Renaturation de la cour de l'école élémentaire : en amont, un travail a été fait avec les professeurs et les élèves de l'élémentaire puis une réunion a eu lieu avec le CAUE pour une présentation des différents aménagements envisageables.

Chaque année les enfants de la maternelle participent au jury des écoles fleuries. Avec Fabienne et Delphine, chacun s'investit pour planter, arroser, bichonner le carré de jardin dans la cour.



La fête des écoles : le 31 mai

Devant un parterre de parents, la prestation des élèves des écoles de Magny clôture en beauté une année scolaire chargée.

Les applaudissements nourris des spectateurs viennent remercier le travail des enfants, des enseignants et des accompagnateurs.

Initiative Citoyenne

L'aménagement paysager du village continue avec une belle création de parterre rue du Bas de la Velle au croisement de l'allée du cimetière.

Belle initiative d'une riveraine !



Inaugurations fitness extérieurs et parcours santé



Le 16 avril, le maire et la municipalité ont inauguré les installations fitness en présence des conseillers départementaux du canton : V. Vuillermot et G. Ruet. et N. Robelin de l'Agence Nationale du Sport.

Les fêtes de la musique

Deux fêtes à Magny : La super soirée karaoké du 07 juin organisée par la commission municipale et les lutins, et l'aubade du 21 juin par l'harmonie la Genlisienne qui a permis à certains de découvrir notre belle église pour cause de mauvais temps.



Le jour de la nuit



Depuis 15 ans, c'est la soirée attendue par les enfants (et aussi les adultes). Les animations par l'équipe de la médiathèque : projection de contes et histoires, sont suivies par le traditionnel défilé aux lampions

dans les rues et une collation chaude conviviale.
En 2024, cette soirée aura lieu le samedi 12 octobre.

La Médiathèque



L'équipe des bénévoles de la médiathèque, qui compte un membre de plus, Philippe Bagolin, organise entre autre des soirées jeux pour réunir petits et grands. Le principe est toujours le même : chacun peut apporter des jeux, en plus de ceux mis à disposition par la médiathèque et la soirée se termine par une petite collation.

Et toujours des nouveautés en livres et en magazines avec, dès la rentrée, une nouvelle revue « le magazine des femmes » qui sera proposée.

Cérémonies 11 novembre, vœux et 8 mai



Belle cérémonie du 11 novembre 2023, avec le discours officiel, de nombreux habitants et l'harmonie « La Genlisienne » qui a joué la sonnerie aux morts, la Marseillaise et une musique de défilé jusqu'à la mairie.

Les vœux de la municipalité font partie des moments festifs appréciés des Magnytillois, notamment grâce à la présence des artistes de l'Odysséo qui font chaque année leur show en prélude à l'allocution du maire et au partage du verre de l'amitié et du buffet dînatoire.



La cérémonie du 8 mai a été honorée de la participation d'enfants au dépôt de la gerbe.



Magny sur Tille Animations

MTA est une association bien ancrée depuis 1978 à Magny sur Tille. Ses activités sont visibles à travers 4 sections : **Animations, Photos, Sarbacane et la troupe M'Théâtre**. Les animations comprennent également **le repas des aînés** financé conjointement par la Mairie et MTA.

Tous les ans, MTA accorde des **subventions à l'école de Magny sur Tille et à la Médiathèque** en fonction du résultat des représentations théâtrales. Et en



2024, c'est 1000€ à l'école et 1000€ à la médiathèque, et 50 € à la **Section Sarbacane**, nouvellement créée. Les chèques ont été remis officiellement le en présence du Maire.

Si vous souhaitez rejoindre cette équipe de bénévoles :

magnysurtille.animation@orange.fr

La section Théâtre vous donne le sourire...

M'Théâtre est une section de l'association Magny sur Tille Animations (MTA). Vous connaissez M'Théâtre par ses représentations annuelles et ses acteurs-amateurs qui vous font rire.

Une troupe de théâtre ce n'est pas que des comédiens mais aussi toute une équipe de

bénévoles qui assurent le bon déroulement des répétitions et des représentations : lecture et choix



de la pièce, mise en scène, préparation et montage des décors, souffleur, accueil lors de représentations, tenue de la buvette, préparation des repas après spectacle, etc...

M'Théâtre c'est une belle aventure humaine qui œuvre pour vous proposer des spectacles comiques et chacun peut y trouver sa place.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à venir lors d'une répétition le jeudi soir ou appeler la présidente Corinne Dynak : 06.10.56.30.70

Les lutins de Magny

Comme chaque année, les Lutins ont été très actifs : les nombreuses animations de l'association des parents d'élèves de Magny ont été appréciées par de nombreuses familles et habitants du village : marché de Noël, carnaval, chasse aux œufs, animations de la fête de la musique, de la fête des écoles, du 13 juillet... Des moments conviviaux et festifs, dont les profits permettent aux enfants de faire des sorties scolaires.



Relais Petite Enfance

Les « nounous » accompagnées des tous petits ont fêté carnaval à la médiathèque lors d'une séance avec le Relais Petite Enfance le jeudi 15 février. Adultes et enfants ont joué le jeu du déguisement. Jeux, création de masques, lecture, chansons et gourmandises étaient au programme de la matinée. Moment agréable et festif pour tous !



Les Seniors

➤ Les activités

Des ateliers FAPA se sont déroulés à la médiathèque dès l'automne 2023. Une dizaine de personnes ont participé à l'atelier « Nutrition », suivi de l'atelier « Cap bien-être ». En septembre, un nouvel atelier : « L'équilibre, où en êtes-vous ? » sera organisé sur 13 séances, chaque mardi (hors vacances scolaires) à l'ancienne bibliothèque. Une réunion informative ouverte à tous, est prévue le mardi 24 septembre de 9h30 à 11h00.

➤ Les manifestations

Les 75 colis des aînés distribués avant Noël ont permis à la plupart de se retrouver autour d'un goûter au son de l'accordéon.

Le traditionnel repas des aînés, le samedi 6 avril, offert par MTA et la municipalité a permis, comme chaque année, à la soixantaine de convives présents de passer un agréable moment convivial.

Les biodéchets

- **Le compostage individuel :**

Le compostage individuel est la solution idéale si vous disposez d'un jardin. Pour transformer chez vous vos déchets alimentaires et déchets de jardin en compost, Dijon métropole met à votre disposition un composteur gratuit. Faire la demande directement sur:

<https://www.trionsnosdechets-dijon.fr/Particulier/Faire-une-demande>

- **Les bornes de tri des déchets alimentaires :**

Autre dispositif, deux bornes de tri de déchets alimentaires ont été déployées par Dijon Métropole :

- route de Chevigny vers la borne à verre et
- rue de l'Abbayotte en face de la médiathèque.

Collectez vos épluchures, restes de repas dans un bio-seau... (encore disponible en mairie) et déposez-les dans une des deux bornes.

Le contenu des bornes est collecté toutes les semaines par le prestataire de Dijon métropole. Les déchets alimentaires sont acheminés vers une unité de compostage industriel où ils sont transformés en compost.

Ce dernier est utilisé par les agriculteurs locaux pour enrichir les sols et ainsi produire de nouvelles denrées. La boucle est bouclée !



Nature en ville

Un atelier « nature en ville » avec pour objectif la préservation de la biodiversité et l'enrichissement des connaissances de la métropole sur la faune et la flore du territoire, s'est tenu le mercredi 22 mai : l'occasion de partager observations et avis sur les intérêts écologiques, climatiques et paysagers. L'étude sera prise en compte pour la révision du PLUi-HD et ses trames verte, bleue et brune (biodiversité nocturne). Cet atelier a été suivi d'une balade naturaliste le 5 juin, pour apprendre à identifier la faune et la flore le long de la Norges.



Hérisson de Magny

Les applications utiles à télécharger

À télécharger sur votre smartphone :



l'application de la métropole au

service de Magny-sur-Tille.



Différents accès sont disponibles sur On Dijon :

- Périscolaire pour réserver en ligne,
- Signalements pour informer des trous de voirie, des déchets abandonnés, des dysfonctionnements de candélabres....,
- Services utiles, qui vous renvoient sur les sites qui concernent les déchets, l'eau et l'assainissement, Divia,
- Et bien d'autres services à découvrir...

Également, **Illiwap**, l'application de Magny-sur-Tille, pour rester informé des différentes manifestations, actualités, informations de la gendarmerie, de la préfecture, des associations de la commune... Rejoignez les 954 abonnés !



Les congés d'été de la mairie et de la médiathèque

- **Congés du secrétariat de mairie : du 3 août au 25 août 2024.**
Des permanences seront assurées durant cette période, vous en serez informés via Illiwap.
- **Congés de la médiathèque du 27 juillet au 18 août.**

Carnet magnytillois

Naissances :

- **Noé Flavio Jean COLLOT** 14/10/2023
- **Gauthier Antoine Paul BUFFLER** 23/10/2023
- **Nélia DABRÉ** 30/10/2023
- **Roma LE ROSCOUËT** 21/06/2024

Décès :

- **Luc BARBE** 15/01/2024
- **Jean DETALLANTE** 18/05/2024

Agenda magnytillois

- Vendredi 30 août à partir de 18h00 : forum des associations
À la salle des fêtes
- Dimanche 8 septembre, vers 15h40, passage du tour cycliste de Côte d'Or (route de Fauverney, rue du Marais, route de Chevigny)
- 11 septembre à 18h00, conseil municipal
- Mardi 24 septembre de 9h30 à 11h00 : réunion atelier FAPA
À l'ancienne bibliothèque à l'étage de la mairie
- Samedi 12 octobre : le jour de la nuit
À la médiathèque, horaire à définir

Vos outils numériques :

- ✚ Consultez le site internet de la commune : « magny-sur-tille.fr ».
- ✚ Restez informé grâce à Illiwap.
- ✚ Inscrivez votre enfant au périscolaire, cantine et centre de loisirs avec On Dijon.
(Dossier famille à créer préalablement sur le portail famille, lien direct sur le site communal)

<https://meseservices.fr/magny-sur-tille/Pages/mon-espace-citoyen-demarches>

Ouverture et coordonnées du Secrétariat de mairie :

1 rue de l'Abreuvoir – Tél : 03.80.47.97.07 – mairie@magny-sur-tille.fr

Lundi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00

Ouverture et coordonnées de la médiathèque:

5 rue de Brûlée - Tél : 03.80.42.81.24 - magnylecture@laposte.net

Mardi, mercredi et jeudi de 16h30 à 19h00.

Et le mercredi matin pendant les vacances scolaires de 9h00 à 12h00.

Le maire reçoit tous les jours sur RDV, contact 03.80.47.97.07